

Lycée : "Nous proposons de fixer des objectifs cibles de mixité filles-garçons..."

12-15 minutes

Le groupe de travail sur l'égalité filles-garçons au lycée (1), piloté par Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie, et l'IGÉSR Jean-Charles Ringard, a rendu ses conclusions à Jean-Michel Blanquer le 9 juillet 2021. Le rapport, intitulé "Faire de l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle", comprend des "leviers d'actions" que présente Sophie Béjean dans une interview à AEF info le 16 juillet. Si "la réforme du lycée rend plus visibles les choix genrés", elle n'a en revanche pas entraîné "d'aggravation" des inégalités, assure la rectrice. Les différences de choix entre filles et garçons résultent selon elle "de représentations genrées". Le rapport propose notamment la création d'un label de l'égalité filles-garçons, d'une journée de l'égalité ainsi que d'objectifs cibles nationaux de mixité dans des spécialités.





Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Montpellier, a dirigé le groupe de travail sur l'égalité filles/garçons au lycée. Droits réservés - DR - © Rectorat de Montpellier

AEF info : Pourquoi avoir installé en mars 2021 un groupe de travail sur l'égalité filles-garçons au lycée ?

Sophie Béjean : Dans le cadre du comité de suivi de la réforme du lycée, l'observation des indicateurs genrés et sociaux est intervenue dans les débats. Nous avons alerté le ministre sur la question suivante : la réforme a-t-elle renforcé, maintenu, révélé ou fait diminuer les inégalités qu'on observe dans les choix des spécialités et des combinaisons des élèves ?

Le ministre a souhaité que nous puissions approfondir la question et l'élargir pour nous interroger sur l'égalité filles-garçons au lycée (pas dans toute l'éducation, même si nous savons bien que tout est lié). Il a eu un message très engagé sur le fait que, dans le cadre de la grande cause nationale portée par le gouvernement, l'école ne peut pas rester à côté du mouvement allant vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes et que les inégalités que nous observons ne sont pas positives pour l'économie et le monde professionnel. Davantage de mixité ne peut qu'être bénéfique pour notre société.

Dans l'économie, un des enjeux est notamment la place des femmes dans le numérique car ce sera un pan important de l'économie de demain – ça l'est déjà aujourd'hui – et les femmes doivent y prendre leur place.

AEF info : Qu'avez-vous observé quant aux inégalités filles-garçons avec la réforme du lycée ?

Sophie Béjean : La réforme rend plus visibles les choix genrés car nous pouvons observer plus spécifiquement, par exemple, la proportion de filles qui choisissent NSI ou les garçons qui optent pour les humanités ou les disciplines artistiques. Il y a des écarts bien réels. Les filles sont surreprésentées en humanités, littérature et philosophie (80 % en terminale), en arts plastiques ; à l'inverse, en première, il y a seulement 18 % de filles en NSI et 15,4 % en SI. En mathématiques, c'est équilibré en première mais les filles les

abandonnent plus en terminale. Dans la voie technologique, en première, en ST2S, il y a 85,4 % de filles mais elles sont seulement 8 % en STI2D ([lire sur AEF info](#)).

Néanmoins, si l'on compare avec les triplettes qui correspondent aux anciennes séries S, ES et L, on ne perçoit pas d'aggravation en termes d'inégalités.

"Nous devons intervenir directement auprès des élèves pour essayer de déconstruire leur vision stéréotypée."

AEF info : Pour quelles raisons ces différences d'orientation existent-elles ?

Sophie Béjean : Elles ne sont pas liées aux résultats scolaires car les filles ont de bonnes performances. C'est plutôt le résultat de représentations genrées des disciplines et des filières de formation et des métiers. L'enquête qualitative, menée par l'équipe de recherche de Pascal Huguet auprès de plus de 5 500 lycéens de six académies représentatives et 70 lycées, montre que :

- les élèves apprécient de choisir par eux-mêmes leur combinaison de spécialités ;
- ils choisissent en fonction de leur chance de réussite dans les disciplines et en fonction de leur projet ;
- leurs choix sont très marqués par des stéréotypes de genre, en particulier chez les filles.

Ainsi, les élèves eux-mêmes sont porteurs de ces stéréotypes et ce ne sont pas seulement les parents ou les professeurs qui font passer des messages. Aussi, on observe que les filles qui ont choisi NSI sont moins marquées par ces stéréotypes. Cela montre qu'agir sur les représentations est un levier d'actions. Nous devons donc intervenir directement auprès des élèves pour essayer de déconstruire leur vision stéréotypée.

Les enseignants peuvent aussi, parfois, inconsciemment, donner plus de place aux garçons qu'aux filles, ce qui peut nuire aux filles et les empêcher de s'emparer de certaines matières voire bloquer la prise de parole en public et réduire leur confiance en elles.

AEF info : Quelles sont vos propositions pour améliorer l'égalité filles-garçons ?

Sophie Béjean : Faire réussir les filles comme les garçons est un

enjeu républicain et, pour cela, il faut se donner des objectifs clairs. Il faut avoir une vision systémique, du pilotage du ministère jusque dans la classe.

Le cadre réglementaire existe : l'action pour l'égalité et la lutte contre les préjugés sont déjà dans le code de l'éducation, et la formation des enseignants doit déjà comporter ces notions. Nous voulons donc nous appuyer sur ce cadre existant et faire des propositions innovantes et capables de faire bouger les lignes.

Parmi les principales mesures que nous préconisons : la mise en place d'un label de l'égalité filles-garçons, à l'image du label E3D, pour instaurer une dynamique de projet dans l'établissement auquel les élèves participeront. Nous proposons également d'instaurer une journée de l'égalité filles-garçons avec un débat participatif avec les élèves dans l'établissement. À Montpellier par exemple, nous prévoyons une semaine de l'égalité fin septembre.

Nous proposons aussi de mettre en place du mentorat en direction des filles et de les faire rencontrer des "rôles modèles" accessibles : il ne s'agit pas de les faire rêver sur Marie Curie mais de les faire rencontrer des étudiantes, des jeunes élèves ingénieures, des personnes qui ne sont pas loin d'elles et qui peuvent leur donner envie.

AEF info : Il est également question d'instaurer des quotas dans les formations ?

Sophie Béjean : Nous recommandons la mise en place d'objectifs cibles nationaux de mixité – par exemple de 30 % – dans certaines spécialités en lycée et dans les formations post-bac. Dans certaines spécialités, cela risque de prendre du temps mais en responsabilisant les acteurs et en les laissant piloter eux-mêmes leurs propres objectifs en fonction de leur contexte, nous avancerons.

Il ne s'agit pas d'obliger des filles à aller vers des formations mais de leur donner envie, et cela n'aura pas non plus d'effet d'éviction car ce sont des formations qui manquent d'élèves. Cet objectif cible doit guider la politique nationale.

"Avec les objectifs cibles nationaux de mixité, il ne s'agit pas d'obliger des filles à aller vers des formations mais de leur donner envie."

Par ailleurs, nous proposons la mise en place d'une charte d'accueil pour les filles dans les formations et lieux de stages en entreprises car nous nous sommes rendu compte que les filles renoncent à aller dans certaines formations car elles ont peur d'être trop seules ou de subir des comportements sexistes.

AEF info : Justement, l'un des problèmes issus de ces inégalités, ce sont les phénomènes de harcèlement et de violence sexuels à l'école. Votre rapport évoque-t-il ces questions ?

Sophie Béjean : Ce sujet n'était pas notre mandat mais il apparaît dans les notions de "safe space" : nous devons veiller à créer un climat serein pour les filles, dans l'espace scolaire et dans les formations.

AEF info : De quelle manière les cadres de l'Éducation nationale doivent-ils prendre part à cette politique pour l'égalité filles-garçons ?

Sophie Béjean : Les chefs d'établissement, les corps d'inspection doivent être formés, responsabilisés pour intégrer ces actions de politiques publiques. Il s'agit donc d'intervenir dans les formations, les lettres de mission des chefs d'établissement, afin que les enjeux soient portés dans l'établissement, y compris visibles dans l'évaluation des établissements, cela fait d'ailleurs partie des objectifs du Conseil d'évaluation de l'école.

AEF info : La députée Karine Lebon (GDR, Réunion), co-rapporteuse de la mission d'information sur les stéréotypes de genre à l'Assemblée nationale (cf. encadré), a proposé que l'orientation soit érigée comme une matière à part entière, notamment pour contrer les effets des stéréotypes de genre. Est-ce une solution ?

Sophie Béjean : Nous avons largement évoqué le cadrage des 36 et 54 heures dédiées à l'orientation dans le parcours des élèves, qui sont identifiées même si elles ne sont pas dans l'emploi du temps. L'orientation doit intégrer pleinement les enjeux de l'égalité et l'objectif de mixité dans les formations. Il nous semble que c'est plus un renforcement du cadre qui est à mettre en œuvre.

"Nous proposons un plan de formation continue pour les enseignants, les cadres et tout le réseau des référents égalité, afin

que tous ces personnels puissent être formés d'ici cinq ans sur l'égalité filles-garçons."

Nous proposons alors des mesures en matière de formation initiale, qui intègre déjà un module de 18 heures sur les valeurs d'égalité filles-garçons mais qui doit aussi comporter les notions d'égalité dans l'orientation.

Nous souhaitons aussi la mise en place d'un plan de formation continue pour les enseignants, les cadres et tout le réseau des référents égalité, afin que tous ces personnels puissent être formés d'ici cinq ans.

Nous recommandons aussi la sensibilisation aux stéréotypes de genre de tous les membres des jurys et des acteurs de l'orientation.

AEF info : Karine Lebon a aussi évoqué la sous-représentation des femmes et la persistance des stéréotypes dans la plupart des manuels scolaires. Elle recommande une "participation financière de l'État" pour remédier au problème. Faites-vous le même constat et que pensez-vous de cette idée ?

Sophie Béjean : Nous n'avons pas retenu la proposition sous cette forme mais nous avons indiqué qu'il fallait agir sur l'ensemble des leviers. Sur les manuels, c'est par un travail étroit avec le ministère de la Culture qui suit l'édition que le ministère de l'Éducation nationale peut sensibiliser les éditeurs sur la question. Les choses ont toutefois nettement progressé ces dernières années.

AEF info : Vos recommandations ont-elles vocation à être reprises par le ministre ?

Sophie Béjean : Le ministre a été très sensible à nos propositions et notamment à cet objectif cible, qui est un moyen d'avancer. D'autant que dans d'autres domaines, dans la fonction publique, dans le secteur privé, c'est de cette manière-là que les choses ont pu bouger. Il étudie nos propositions pour faire des annonces au moment de la rentrée.

Un "objectif primordial" pour Jean-Michel Blanquer

Auditionné le 24 juin par la Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le cadre de la mission d'information sur les

stéréotypes de genre, Jean-Michel Blanquer a estimé que la lutte contre les stéréotypes était "un objectif primordial". Il a aussi rappelé avoir installé une déléguée ministérielle à l'égalité filles-garçons ainsi que des référents sur le sujet dans chaque établissement de France. Le ministre a affiché trois objectifs :

- Faire de l'égalité filles/garçons un enjeu prioritaire,
- Rééquilibrer le choix de parcours de formation des filles et des garçons, notamment du lycée vers le supérieur,
- Mobiliser davantage tous les acteurs éducatifs afin de réduire toutes les formes d'inégalités dans le quotidien de la vie des établissements.

Le ministre a déjà livré quelques pistes qu'il envisage et qui reprennent en partie les propositions du rapport de Sophie Béjean et Jean-Charles Ringard :

- une communication sur la diversité des parcours des filles et garçons,
- la définition d'objectifs cibles dans les séries et spécialités en lycée,
- l'incitation à une action déterminée et volontariste en académies, passant notamment par l'inscription de l'égalité dans les projets d'établissement,
- sur la formation des professeurs,
- des actions de recherche pour éviter des biais dans les enseignements.